

DECINES GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
ASSOCIATION W691063973
Assemblée Générale
Saison 2021/2022

Organisation de l'AG et du vote par correspondance :

Cette année encore notre Assemblée Générale a été organisée en deux parties. Cette formule a été choisie pour permettre de célébrer à cette occasion les 50 ans de notre Association sur Décines.

- **Une première partie** par correspondance avec votes par mail ou par courrier.
 - a. Tous les documents nécessaires ont été adressés à chaque adhérent par courrier électronique et postal dans les délais réglementaires.
 - b. Date limite de réception des votes : 14 novembre 2022 inclus.
- **Une seconde partie** avec la présence des adhérents le vendredi 18 novembre 2022 à 19 heures dans la Salle des Fêtes de la mairie de Décines.

A. PREMIÈRE PARTIE.

I. Rapport Moral (saison 2021-2022)

A. Les difficultés de la saison :

A.1) La gestion de la sécurité sanitaire.

Le contexte de la reprise de nos activités en septembre 2021 était particulièrement délicat avec la pression de la pandémie de Covid et l'arrivée du nouveau variant Delta plus virulent. Pour faire face à la recrudescence des cas et des décès, le gouvernement imposa la mise en place du passe sanitaire avec 2 vaccins et le maintien strict des gestes barrières. Le Comité Directeur décida de retarder le début des activités au 20 septembre afin d'avoir le temps de recevoir les attestations de vaccination des adhérents. Il s'agissait d'éviter les pertes de temps occasionnées par les contrôles en début de séance. Les animateurs et les membres du Comité Directeur ont été habilités à utiliser l'application "Tous Anti-Covid Vérif". Plus de 90% de nos adhérents fournissent leur attestation. Par ailleurs, nous mettons en place un protocole strict de gestes barrières : port du masque, aération des salles, utilisation individuelle du gel hydro-alcoolique, distanciation physique. En janvier, l'arrivée du variant omicron impose un troisième vaccin et la vérification du passe vaccinal. Cette contrainte sanitaire a perturbé le développement de nos activités et, à cette occasion, nous avons perdu des adhésions.

A.2) L'entretien des salles.

Une dégradation sensible s'est fait sentir dans la propreté des salles et des toilettes notamment au gymnase Zola le plus fréquenté par nos adhérents. Les interventions successives du Comité Directeur étaient suivies de quelques améliorations temporaires mais le problème n'était toujours pas réglé. Enfin, le Directeur du Service Municipal des Sports, tout à fait conscient de cet état de fait, a obtenu de la municipalité un changement de gestion en passant par un prestataire extérieur. Depuis, une grande amélioration a été apportée et nous avons des lieux propres.

A.3) Le chauffage des salles en période hivernale.

La température dans les salles du gymnase Zola est descendue jusqu'à 6°. Le travail de nos

animateurs qui peuvent rester plusieurs heures dans ces conditions a été rendu plus difficile. De nombreux adhérents ont protesté. Une baisse sensible de fréquentation des cours a été observée. Le Comité Directeur a fait installer des thermomètres et fait des photos transmises au service des sports. A la suite d'une rencontre avec l'adjoint, une intervention a eu lieu auprès du prestataire. La température est remontée à 15°. Mais le problème subsiste dans ce type de bâtiment vétuste.

B. Les réussites de la saison :

B.1) Le développement du secteur randonnée et la mise en place des balades.

En novembre 2021, nos deux nouveaux accompagnateurs Gilles Bourdeaux et Hubert Seigneur ont terminé leur formation et rejoignent Armand Basso. Le Comité Directeur demande la mise en œuvre des balades à la 1/2 journée. 27 randonnées sont programmées sur la saison et, à partir de janvier 2022, huit balades. Deux séjours de randonnées ont lieu : le premier en septembre 2021 aux Estables et le second en juin 2022 à Chorges. Jean Paul Rigal, avec l'aide des accompagnateurs, s'est occupé efficacement de l'organisation du secteur randonnée. Deux réunions se sont tenues avec l'ensemble des randonneurs.

B.2) La mise en place d'un groupe animation.

La GV de Décines s'est toujours préoccupée de créer des liens conviviaux entre les adhérents en organisant des animations. Un groupe de 5 personnes a fait des propositions : Danielle Denis, Monique Bouvier, Annick Chaix, Joselyne Martellet et Christiane Cassado et pour le Comité Directeur Christiane Potocki et Martine Signori. Il est renforcé par un Cercle des Amis et Bénévoles Aidants (CABA)

- Grands succès du repas et du karaoké à la "Table de Lyse" avec 70 convives (Meyzieu), de même que la visite du vieux Lyon avec Cybèle (45 personnes).
- Deux personnes, Jocelyne Martellet et Yvan Launaz, ont fait des photos pour notre AG et Danielle Denis a élaboré le diaporama.

B.3) La transformation du site internet et de la gestion des inscriptions.

Un groupe informatique s'est constitué avec Jean-Michel Sybillain, Gilbert Hartmann et pour le Comité Directeur Daniel Woltschonok et Jean-Luc Boulat.

A partir de février 2022, ils ont suivi de nombreuses heures de formation auprès de notre prestataire Denis Roisin d'Atrinis. Choix d'une passerelle de paiement avec Stripe. Changement de contrat avec notre hébergeur OVH.

Début juin 2022, tout est fait pour être prêt au lancement de la saison 2022-2023 notamment par des formations de membres du Comité Directeur pour les saisies des inscriptions.

B.4) Le fonctionnement interne de l'Association.

Le bureau, présidence collégiale, a tenu ses réunions hebdomadaires et le Comité Directeur, ses réunions mensuelles. Ils ont œuvré à la bonne marche de l'Association par une bonne répartition des tâches et la polyvalence des interventions. Joëlle Fouet à la trésorerie avec Françoise Valentin, Françoise Roméas au secrétariat, Marie-Thérèse Corati comme DRH en charge des animateurs, Martine Signori chargée des contacts avec les adhérents, Anna La Marca chargée des contacts avec les services municipaux, Daniel Woltschonok au groupe informatique et Internet, Christiane Potocki au groupe animation et référente Codep, Jean Luc Boulat représentant légal.

II. Rapport Financier saison 2021 - 2022

DEPENSES		RECETTES	
Charges salariales	58 931,23 €	Activités sportives	48 083,99 €
Stages et formations	250,47 €	Cotisations associatives	5 238,00 €
Licences	17 938, 00 €	EPGV licences	17 938,00 €
Affiliation + licences animateurs	228,00 €	Subvention FFEPGV CODEP	570,00 €
Achats de biens	562,80 €	Subventions Municipales	1 550, 00 €
événementiel	605,90 €	Vente aux membres	123,00 €
Prestataires et services	3 249,08 €	Dons sur avoirs 21/12	9 999, 50 €
Internet, tel, frais postaux	2 064,10 €	Intérêts CNE	395.05 €
Dépenses randos	613,36 €	Recettes des randos	1077,00 €
Séjour gîte VVF	10 817,35 €	VVF séjour adhérents	10 817,35 €
Animations	3 500, 00 €	Animations	3 500,00 €
Piscine location lignes d'eau	3 840,00 €	Piscine paiement des entrées	4 926,00 €
TOTAL des DEPENSES	102 599,82 €	TOTAL des RECETTES	104 217,89 €
Résultat de l'exercice	1 618,07 €		
Réserves exercices antérieurs	55 846,03 €		
Fonds associatifs au 01/09/2022	57 464,10		

La trésorière tient à souligner que si l'exercice 2021-2022 présente un solde positif de 1 600 € c'est grâce aux 138 adhérents qui ont fait don de leur avoir à l'association pour un total de 8585,50 €.

Au nom de la GV de Décines elle les en remercie.

La vérification des comptes a été effectuée le jeudi 6 octobre 2022 par Martine Sénotier, en présence de Joëlle Fouet, trésorière et de Jean-Luc Boulat, représentant légal.

Ont été présentées toutes les pièces comptables, justificatifs de dépenses et de recettes, chéquiers.

Des réponses ont été données à toutes les questions posées.

Les documents officiels, compte de résultat et bilan ont été paraphés.

Se sont portés volontaires pour la vérification des comptes de l'exercice 2022-2023 :

Sébastienne CARDOSO et Gérard SENUIT

III. Résultats des votes par correspondance

INSCRITS : 629			
Exprimés par mail	198		
Exprimés par courrier papier	265		
TOTAL DES EXPRIMES	463		
Pourcentage des inscrits	74 %		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Rapport Moral	461 99,6 %	0	2
Rapport Financier	458 98,9 %	0	5

Les documents de saisie (tableau excel et synthèse) ont été signés par le responsable légal de l'association et la secrétaire.

Un taux de participation très élevé qui témoigne de l'intérêt des adhérents à leur association ainsi qu'une forte approbation du travail effectué et des actions menées par l'équipe dirigeante.

B. SECONDE PARTIE

ASSEMBLÉE DU 18 NOVEMBRE (salle des fêtes mairie de Décines)

Étaient présents : Messieurs Guillaume Schroll, Adjoint aux Sports
Alexandre Barnier, Directeur du service des Sports

205 adhérents

Les 11 membres du comité directeur

6 animateurs

3 représentants des GV voisines de Chassieu et Saint-Priest (Sport et Loisir)

Madame la Maire est passée dans le courant de la soirée.

Tout au long de la réunion, un **diaporama de présentation** a servi d'appui au fur et à mesure des sujets abordés.

1- Statistiques

Constat d'une rupture dans nos courbes d'inscriptions suite à la pandémie (- 23%), mais la grosse majorité de nos adhérents (500) reste fidèle en manifestant son attachement et en renouvelant sa confiance à l'association.

C'est plutôt au niveau des nouvelles inscriptions que les conditions sanitaires incertaines ont freiné les engagements.

80% des adhérents sont inscrits sur la base de 2 ou 3 cours hebdomadaires. C'est donc sur cette tranche que resteront orientées les priorités.

Le pourcentage des hommes est stable 12,6 % : il reste l'un de nos axes de développement.

2- Réponses aux questions

- Légalité des votes :

Une personne a refusé de voter. Selon elle, le vote aurait dû se tenir à bulletins secrets comme cela se fait dans les Conseils d'administration des entreprises. Cette personne méconnaît le monde associatif. Dans les associations, les votes se font, en assemblée générale, à main levée, au vu et au su de tous. Le vote à bulletin secret n'intervient que pour départager des candidats à un même poste. C'est la règle qui figure dans nos statuts. Lors des deux saisons précédentes, nous avons mis en place le vote par correspondance à cause de l'épidémie, et pour cette année en raison de la fête des 50 ans. D'autre part il est à noter que le vote par correspondance favorise la participation d'un plus grand nombre d'adhérents et donc renforce grandement la démocratie associative.

- Cours d'aquagym :

Les dernières informations transmises par la directrice du Centre nautique nous disent que le bassin d'apprentissage n'est plus accessible pour de graves problèmes de fuite. Une évaluation totale du bâtiment est prévue en décembre pour des travaux en début d'année 2023. Dans l'attente, nous avons mis en place des cours de substitution. Nous remercions Magali et Cédric d'avoir accepté de les animer. Le prochain Comité Directeur aura à prendre des décisions concernant les adhérents qui ont choisi uniquement l'aquagym.

- Salle de Ch. Chaplin :

Les avis sont partagés : certains adhérents sont ravis, d'autres se plaignent. Il est vrai que ces lieux ne sont pas appropriés en cas d'effectif important.

Pour cette saison, pas de changement possible car les salles sont attribuées. Nous ferons un bilan et nous chercherons, la saison prochaine, les meilleures solutions pour satisfaire le plus grand nombre.

- Offre de cours saison 2023-2024 :

Demande d'une diminution des cours dynamiques au profit des cours d'étirements et de gym bien être.

Elle sera prise en compte lors de la réflexion en partenariat avec les animateurs.

- Communication des informations avec les adhérents sans internet :

C'est l'une de nos préoccupations.

Pour les informations courantes, elles sont affichées dans le couloir de Zola, à Charlie Chaplin et sur la porte d'accès à notre local. La lettre d'information est mensuelle, elle est affichée.

Pour les informations urgentes (annulation de cours...), SMS ou appel téléphonique.

3- Saison 2022 – 2023

A) L'équipe de dirigeants : résultats des votes par correspondance

	Pour	Contre	Abstention
Liste des renouvellements de mandat	454 98,1 %	1	8
Liste de nouveaux membres	446 96,3 %	3	14

Nouveau Comité Directeur :

En cours de mandat	Réélus (renouvellement de mandat)	Nouveaux élus
- Marie-Thérèse Corati - Joëlle Fouet - Françoise Valentin - Daniel Woltschonok	- Jean-Luc Boulat - Anna-Rita La Marca - Christiane Potocki - Françoise Roméas - Martine Signori	- Danielle Denis - Jean-Michel Sybillain

Hommage rendu à la mémoire de Dominique Butel.

B) Création d'un statut de Conseiller GV (Projet 1)

L'objectif est d'associer des adhérents compétents et expérimentés avec un engagement moindre que celui des membres titulaires élus, notamment en termes de disponibilité.

Leur implication permettra d'enrichir les discussions et d'améliorer les prises de décision.

Pour certains, peut-être, une étape pour prendre des responsabilités plus importantes par la suite.

Se sont portés volontaires pour expérimenter ce dispositif sur la saison 2022-2023:

Guy Augrandjean – Christine Baudet – Marc Denis –

Jean-Paul Rigal assure de cette façon le lien entre secteur randonnée et Comité Directeur.

C) Assemblée Générale du CODEP : vote à main levée pour la déléguée de GV Décines

Joëlle Fouet, à l'unanimité.

D) **Présentation du budget prévisionnel**

DÉPENSES : 95 255 €

RECETTES : 88 536 €

Dépenses de personnel	
Salaires nets et charges sociales	61 500 €

Achats de services	
Location piscine	2 600 €
Prestations	2 380 €
Frais de gestion	1 420 €
Impact emploi	1 400 €
Missions réceptions	4 450 €

Achats de biens	
Matériel Gym	300 €
Fournitures	1 100 €

Licences et affiliation	
Licences	20 015 €
Affiliation	90 €

Participation activité	
Cours payés	55 688 €
Entrée piscine	2 500 €
Randonnées	900 €

Subventions	
Mairie	1 200 €
FFEPGV	2 100 €

Recettes pour services	
Collecte licences	19 782 €
Cotisation Association	5 966 €

Autres recettes	
Intérêts CNE	400 €

Résultat prévisionnel

RECETTES	88 536 €
DEPENSES	95 255 €
RESULTAT	-6 719 €

Les dépenses devraient être globalement équivalentes à celles de la saison précédente mais l'inflation va impacter tous les postes. Un résultat prévisionnel négatif qui imposera une réévaluation de nos tarifs pour la rentrée prochaine. Nous veillerons à ce qu'ils restent néanmoins raisonnables et très compétitifs.

E) **Vote à main levée du budget prévisionnel** : unanimité moins 1 abstention.

F) **Amélioration du site** (Projet 2) :

Le choix du logiciel a été fait en tenant compte de l'expérience d'autres GV.

Sa récente mise en place donne satisfaction. Les inscriptions ont été facilitées grâce à l'implication de chacun.

La gestion des cours et des adhérents est simplifiée.

L'objectif cette année sera de rendre l'usage du numérique plus convivial et accessible au plus grand nombre sur le plan de l'utilisation du site et de la communication (bandeaux infos et mails mieux présentés). Conscients que certains de nos adhérents ne maîtrisent ou ne disposent pas d'internet, les infos urgentes se feront par SMS, téléphone fixe et affichages dans les gymnases.

G. **Secteur Randonnée et Balade** (Projet 3) :

3 accompagnateurs bénévoles

- Poursuivre le développement.
- Diversifier les itinéraires.
- Tenir compte de la diversité des participants.
- Réussir le séjour annuel.
- Un lien plus étroit avec le Codir qui sera facilité par le statut de conseiller GV de Jean-Paul Rigal, responsable du secteur.

H. **Groupe animation** (Projet 4) :

- Renforcer le groupe pour avoir un plus grand choix de propositions d'animations : sorties, repas, voyage....
- Retisser les liens avec le Toboggan
- Appel à de nouvelles personnes pour le Cercle des Amis et bénévoles Aidants de GV DECINES.

Jean-Luc BOULAT

Représentant légal GV DECINES

Françoise ROMEAS

Secrétaire GV DECINES

La soirée s'est poursuivie par la célébration festive des 50 ans de l'association à laquelle étaient conviés les anciens dirigeants bénévoles ainsi que les anciens animateurs qui tout au long de ces années se sont investis pour qu'elle existe, évolue et soit aujourd'hui la plus importante de la commune. Apéritif dînatoire offert par la GV, gâteau d'anniversaire, prestation des animateurs et soirée dansante.